



MAIRIE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

21220

☎ 03 80 62 86 94

Messagerie : mairiechambolle-musigny@wanadoo.fr

Site internet : <https://chambollemusigny.fr/>

DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

Arrondissement de BEAUNE

Canton de LONGVIC



REUNION DU 31 MARS 2021

SUBVENTIONS 2021

Le conseil municipal arrête la liste des subventions allouées pour l'année 2021 pour un montant de 3 180 €.

AMORTISSEMENT FONDS DE CONCOURS

Les travaux d'enfouissement des réseaux effectués par le SICECO d'un montant de 44 838 € ont été financés par fonds de concours. De ce fait, il est possible de procéder à l'amortissement de ce fonds de concours sur une durée de 5 ans de la façon suivante :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à l'amortissement de ce fonds de concours sur une durée de 5 ans.

COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 laissant apparaître les mêmes résultats que le compte administratif 2020.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Maire, Monsieur François MARQUET, présente le compte administratif 2020 et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, par 9 voix, vote le compte administratif 2020 lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	329 049,87	45 636,88
Dépenses	269 601,79	283 333,70
Résultat de l'exercice	59 448,08	-237 696,82
Excédent antérieur	233 215,08	139 792,96
Déficit antérieur		
Résultat global de clôture	292 663,16	-97 903,86

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le résultat de l'année 2020 comme suit :

Excédent de fonctionnement : + 292 663,16 €

Déficit d'investissement :	- 97 903,86 €
Restes à réaliser (dépenses inv) :	- 143 643,00 €
Restes à réaliser (recettes inv) :	+ 72 846,00 €
Besoin de financement :	168 700,86 €

Le conseil municipal décide l'affectation des résultats comme suit :

Résultat de fonctionnement – Besoin de financement définitif =

292 663.16 -168 700.86 = 123 962.30 (ce qui reste sur le fonctionnement)

- Compte 002 (recettes de fonctionnement) : 123 962,30 €
- Compte 001 (dépenses d'investissement) : 97 903,86 €
- Compte 1068 (couverture de besoin d'investissement) : 168 700,86

VOTE DES TAUX DES DEUX TAXES

Pour les collectivités locales auparavant bénéficiaires de la taxe d'habitation résidence principale, cette suppression prend son plein effet dès 2021, avec transferts concomitants de nouvelles ressources afin de compenser la perte de recettes correspondante.

Pour les communes, dont la commune de Chambolle-Musigny, la compensation intervient sous la forme du transfert intégral de la part départementale de la TFPB, effectif dès 2021, et complété par des mécanismes péréquateurs et correcteurs afin de garantir la neutralité de ce transfert, tant pour les recettes communales que pour les redevables de ladite taxe foncière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les taux suivants pour l'année 2021 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 38,24 %
Dont au titre de la part communale, 17,24 %
Dont au titre de l'ancienne part départementale transférée à la commune, 21,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,51 %

BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal vote le budget primitif 2021 lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	450 744	344 801
Recettes	450 744	344 801

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET

Le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} mai 2021, un emploi d'adjoint technique territorial, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires afin de recruter en qualité de fonctionnaire Monsieur Paquet Jean-Luc, en contrat à durée déterminée jusqu'au 30 avril 2021 .

Questions diverses

Nouveaux horaires de l'agence postale communale :

Du lundi au jeudi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00

Le vendredi : 9h00 – 11h45

Dépôt et retrait de colis, courriers recommandés.

Vente de timbres et d'emballages de colis.

Paiement en espèces, chèques et carte bancaire.

Santé communale :

AXA France propose une offre promotionnelle de contrat assurance complémentaire Santé appelée « Offre Promotionnelle Assurance santé pour votre commune ».

La proposition a pour objet de proposer la complémentaire santé « Ma Santé » produit standard d'AXA, aux habitants à des conditions tarifaires promotionnelles.

Monsieur Alexandre RAIMUNDO-SUCHET basé au 35 Grande Rue à Nuits-Saint-Georges, sera l'interlocuteur de la commune.

Quand les conditions sanitaires le permettront, une réunion d'information publique aura lieu pour informer les personnes intéressées.

Elections régionales et départementales :

Double scrutin

Dates : 13 et 20 juin 2021 de 8h00 à 18h00

Lieu : Salle des fêtes « Henri Belin »

En raison du covid19, les dates sont susceptibles d'être modifiées au vu des décisions gouvernementales.

Location et nom de la nouvelle salle de réunion :

Le conseil municipal décide de nommer la nouvelle salle de réunion « salle des associations ».

Il n'est pas envisagé de louer cette salle aux particuliers. Elle reste exclusivement réservée pour les associations à titre gratuit.

Fin de la séance à 22h30

Prochaine séance le 28 avril 2021

*****INFORMATION*****

La mairie a choisi de rejoindre les 2 000 points de collecte en France et faire un geste pour la planète en mettant en place un collecteur de mobiles usagés pour les recycler.

Ce collecteur est à votre disposition à l'entrée de la mairie.

